

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Kim Daraiche

<https://www.cadre21.org/membres/21319e3dcc1ba74d477e1fd2>

Date d'obtention : 2021-03-04 17:21:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Quand nous avons une information en liens avec de la distribution et redistribution de photo ou vidéo sur un élève ayant un caractère sexuel on se doit de commencer le protocole sexto. Cela implique que nous devons prendre la version de chacune des personnes pouvant être impliquées afin de voir les versions de chacune d'elles tout en remplissant la grille dans le guide sexto. Cela va nous permettre d'avoir tout l'information nécessaire afin de comprendre la situation. Les 5 éléments suivant seront déterminer avec la grille: L'amorce, la nature, les intentions, l'tendu et le type d'implication. Par la suite nous devons confisquer les effets électroniques utilisés pour la distribution et se sans regarder le contenues afin de préservé la personne impliqué et comme dites par la lois.

Ensuite nous informons par appel le service de police de cette situation. Ceux-ci viendrons rencontrer les personnes impliquer en faisant une sensibilisation auprès d'eux en compagnie des parents. Un contrat d'engagement sera signé avec l'élève afin de montrer son accord à détruire le contenu inadéquat en liens avec la situation. Les policiers se retirens avec la personne afin de détruire chaque document pouvant être utiliser comme pornographie juvénile. Si cela est une première avertissement l'élève sera diriger vers des ateliers de sensibilisation sexto. Les policiers inscrirons dans leurs dossiers une note comme quoi que la personne est diriger vers de la sensibilisation sexto. Si cela est une seconde fois que la personne fait cette actes des poursuites criminelle pourraient être déclencher.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans chacun des cas il fallait parler à tous les personnes impliqués en remplissant le formulaire sexto. Les téléphones étaient confisqués sans être regardés et remis au service de police. Dans les situations nous avons pu voir les personnes impliquées comme le père qui découvre les photos dans le cellulaire et comment le diriger vers les bonnes ressources. Nous avons pu voir une situation entre deux personnes de façon impulsive et les conséquences face à une personne malveillante. La trousse sexto nous permettait vraiment de bien comprendre toute la situation en faisant des rencontres individuelles avec chaque personne pouvant être impliquée. Elle nous dirigeait bien pour qu'on aille toute l'information. Les conséquences pouvaient aller très loin autant pour la victime que la personne qui distribue. Cela n'est pas toujours facile pour la personne victime de nous informer de cette situation quand il y a des menaces en plus de tout le reste. La collaboration avec le service de police aide beaucoup à bien diriger les personnes dans les situations (ressources et ou poursuite). Avec le guide résumer des étapes à suivre cela nous aide beaucoup aussi et me rassure sur les étapes à suivre. Important aussi de faire la différence entre un geste impulsif et un geste malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec la victime car cela n'est pas facile ainsi que la rencontre avec la personne investigatrice. Il faut que ceux-ci soient ouverts à collaborer. S'assurer d'avoir toute l'information afin de bien comprendre la situation ainsi que de rencontrer toutes les personnes impliquées. Cela peut aller assez loin. Ne pas oublier de ne jamais regarder le contenu et se malgré l'insistance de la personne. Expliquer au père que nous ne pouvons rien faire, car s'il vient nous voir c'est qu'il croit qu'on peut l'aider mais le diriger vers de bonnes ressources comme dans la situation vers les services de police. Quand cela fait plus d'une fois que l'investigateur pose ce geste cela devient plus délicat quand nous devons procéder à une autre étape que la sensibilisation. Et surtout faire attention pour ne pas compromettre l'information ou le continuer pour la suite avec le service de police.